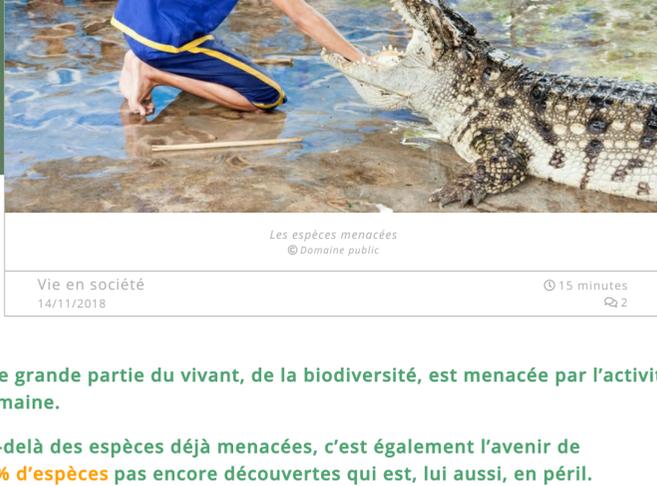


Espèces menacées et Humanité : arrêtons de tergiverser !



Julien Hoffmann
Rédacteur en chef — DEFI-Écologique



Les espèces menacées
© Domaine public

Vie en société
14/11/2018

15 minutes
2

Une grande partie du vivant, de la biodiversité, est menacée par l'activité humaine.

Au-delà des espèces déjà menacées, c'est également l'avenir de 86% d'espèces pas encore découvertes qui est, lui aussi, en péril.

En 3,5 milliards d'années, le nombre d'espèces n'a eu de cesse d'augmenter sur terre pour atteindre aujourd'hui un niveau jamais égalé.

Or nous voyons bel et bien désormais une grande part de toutes ces espèces menacées... Sacré responsabilité !

Ce que vous allez apprendre

- Quel est le cycle de vie usuel d'une espèce
- Quels sont les enjeux économiques quant aux espèces menacées
- Pourquoi les gènes sont aussi à prendre en compte



René Girard

De toutes les menaces qui pèsent sur nous, la plus redoutable, nous le savons, la seule réelle, c'est nous-mêmes.

CLICK TO TWEET

Vie et mort d'une espèce

La vie tend à s'accroître toujours et encore sur Terre. Le nombre d'espèces augmente systématiquement jusqu'à une extinction massive.

Mais comment apparaissent les nouvelles espèces ? Sans entrer dans des détails qui mériteraient un article à eux seuls, une espèce subit de temps à autre une mutation. Ce phénomène n'est pas courant, mais reste néanmoins assez régulier.

Une population au sein d'une espèce qui subit une mutation lui permettant de mieux survivre que le reste de ses congénères, verra ses chances d'inscrire cette mutation dans la durée par la reproduction. Si ces changements se répètent assez régulièrement, on peut alors voir la naissance d'une nouvelle espèce.

Tout ce processus reste cependant exceptionnellement lent. Il aura ainsi fallu des centaines de millions d'années aux végétaux pour inventer des moyens de conduire la sève d'un point à un autre.

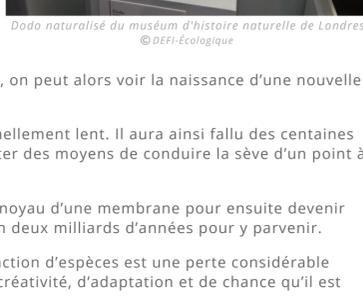
Les bactéries qui, à l'origine, ont entouré leur noyau d'une membrane pour ensuite devenir des organismes rudimentaires ont pris environ deux milliards d'années pour y parvenir.

À ce titre, il faut voir comme toute extinction d'espèce est une perte considérable d'innovation, d'investissement biologique, de créativité, d'adaptation et de chance qu'il est totalement impossible de reproduire.

Si on peut convenir que la durée de vie moyenne d'une espèce est d'un à quatre millions d'années, il est également vrai que l'écrasante majorité des espèces que la terre a vu naître sont désormais éteintes.

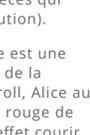
C'est la destinée habituelle de toute espèce, la nôtre y compris. En toute logique, la vie devrait nous survivre, mais nous ne survivrons pas à l'extinction massive des espèces désormais menacées.

Toutes les extinctions massives précédentes ont effectivement vu la vie reprendre le dessus, mais après six à onze millions d'années. Bien plus que l'espérance de vie de notre espèce. Nous sommes donc définitivement en train de nous préparer un avenir pauvre en biodiversité...



Traces au Tanet en Alsace
© DEFI-Écologique

L'hypothèse de la Reine rouge



La reine rouge avec Alice au pays des merveilles
courant sur place
© Alice's swiners

Une hypothèse bien connue, celle de la Reine rouge, postule que **l'évolution permanente des espèces** est nécessaire et obligatoire à leur survie car il leur faut s'adapter aux autres espèces qui évoluent en parallèle (coévolution).

L'hypothèse de la Reine rouge est une hypothèse qui tire son image de la fameuse œuvre de Lewis Carroll, Alice au pays des merveilles. La Reine rouge de ce conte fantastique doit en effet courir vite pour parvenir à rester sur place.

Gènes et espèces menacées

La biodiversité peut et doit également se lire sous **l'angle génétique**. En effet, le patrimoine d'une espèce se qualifie également par la qualité de ses gènes.

Une espèce peut ainsi sembler en bon état de **conservation** (après la reconquête de son territoire suite à un programme de sauvegarde, par exemple) mais son patrimoine génétique peut être faible aux vues de ce qu'il a déjà été.

L'exemple est criant quand on prend les bisons d'Amérique du Nord. Passé de 60 millions à quelques centaines, on imagine bien qu'un nombre incroyable de gènes a été irrémédiablement perdu et que l'espèce s'est de fait affaiblie, même si leur nombre a de nouveau cru par la suite.

On estime ainsi qu'une espèce menacée peut s'éteindre à tout moment quand elle n'atteint pas le stade de 500 individus.



Albert Einstein

Ce ne peut être que par erreur que les militaires ont reçu un cerveau, une moelle épinière leur suffirait amplement.

CLICK TO TWEET

La protection des milieux

Sans milieu favorable, pas d'espèce. De la vaste forêt tropicale à la mare du coin, ce sont ces milieux qui sont garants de la survie des espèces menacées, et souvent inversement.

Intérêt patrimonial, écosystémique et agricole, scientifique, industriel, culturel ou encore sanitaire... Que d'intérêts portés par les milieux à grand rentier d'études à travers toute la planète ou autres baromètres ! Et pourtant, tous ceux-ci ne sont encore que peu de choses face au sacro-saint intérêt économique.



Traces au Tanet en Alsace
© DEFI-Écologique

A ce sujet, nous vous conseillons la lecture de l'excellent **numéro 52 de la revue professionnelle Espaces naturels** : « Il sert à quoi ton espace naturel ? ».



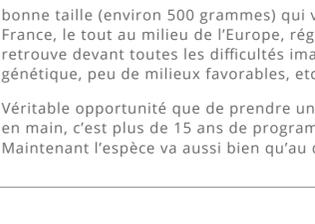
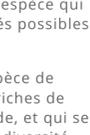
Pourtant, **la protection des milieux** et, par effet cascade, des espèces qui y évoluent a, de fait, un réel intérêt économique.

- L'image « Nature » d'une région ou d'un lieu a un impact sur le tourisme.
- La présence d'une espèce emblématique, les recherches et les suivis qui sont menés ont un impact sur le dynamisme local.
- Sans tourbière, pas de whisky tourbé.
- Sans **haie champêtre**, pas de hérisson pour limiter sans frais les pullulations de limaces.
- Sans bosquet, **aucun renard** pour juguler gratuitement les pullulations de **rongeurs**.
- Sans océan propre, pas de tortue marine pour dévorer les **méduses qui remontent dans nos centrales nucléaires**.

À l'échelle planétaire, il serait idéal complexe de lister tous les impacts économiques positifs de milieux que d'identifier toutes les espèces de notre globe.

Si ce prisme de lecture pragmatique est partagé, il ne mérite toujours pas de faire force de loi. Cela ferait de la protection des milieux un fait acté et non un objectif acquis de haute lutte.

Le Grand hamster



Campagne de sensibilisation aux problématiques rencontrées par le grand hamster d'Alsace
© DEFI-Écologique

Le **Grand hamster d'Alsace** (*Cricetus cricetus*) a vu son patrimoine génétique passablement diminué avec une population qui est passée de plus ou moins un million d'individus, il y a un demi-siècle, à quelques centaines aujourd'hui.

Remembrement, monoculture de maïs et désormais réchauffement climatique le mettent dans une position vraiment délicate. On a là le cas d'une espèce qui fait face à toutes les difficultés possibles en ce qui concerne sa survie.

Nous voilà donc avec une espèce de bonne taille (environ 500 grammes) qui vit dans une des régions les plus riches de France, le tout au milieu de l'Europe, région parmi les plus riches du monde, et qui se retrouve devant toutes les difficultés imaginables (peu d'individus, peu de diversité génétique, peu de milieux favorables, etc.) pour s'en sortir.

Véritable opportunité que de prendre une problématique globale d'espèces menacées en main, c'est plus de 15 ans de programmes en tous genres qui se sont succédés. Maintenant l'espèce va aussi bien qu'au début. Ouf, on n'avance pas !

Et alors ?

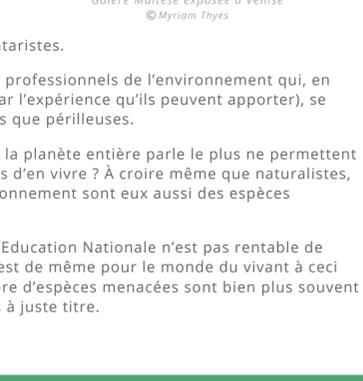
L'Agence française pour la biodiversité est symptomatique d'une lenteur d'action en la matière. Avec une gestation de 10 ans pour enfin voir le jour et avoir déjà son budget amputé et certains acteurs de la protection de l'environnement qui n'y siègent pas, il est difficile de leur que les enjeux ont été mesurés à leur juste valeur.

Alors oui, il y a un nombre incroyable d'éléments qui font que l'on a de quoi se réjouir et espérer. Et oui, il existe un monde impressionnant de personnes qui ne lâchent rien et arrivent à des résultats tout bonnement splendides. Oui, encore, des projets voient le jour un peu partout, toujours plus ambitieux et toujours plus volontaristes.

Il n'en reste pas moins que nombreux sont les professionnels de l'environnement qui, en première ligne (tant par le temps alloué que par l'expérience qu'ils peuvent apporter), se retrouvent dans des situations financières plus que périlleuses.

Comment est-il possible qu'un des sujets dont la planète entière parle le plus ne permettent toujours pas à un nombre massif de personnes d'en vivre ? À croire même que naturalistes, zoologistes et autres professionnels de l'environnement sont eux aussi des espèces menacées.

Pierre Bourdieu expliquait à merveille que si l'Education Nationale n'est pas rentable de prime abord, imaginez ne pas en avoir... Il en est de même pour le monde du covent près de ceux qui travaillent à limiter le nombre d'espèces menacées sont bien plus soucieux des bénévoles que des personnes rémunérées à juste titre.



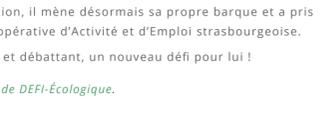
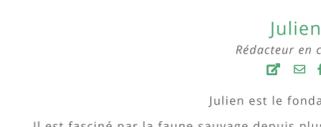
Galère Maltèse exposée à Venise
© Myriam Thyges

Pour conclure

Se départir de la problématique portée par les espèces menacées c'est, d'une certaine façon, refuser de se donner un avenir. Certes, guerres, catastrophes naturelles, violences sociales et moult autres plaies méritent toute notre attention.

Mais elles méritaient déjà l'attention d'un Albert Einstein et cela ne l'a pourtant pas empêché de travailler sur le réfrigérateur ou même les appareils auditifs, nous ouvrant aujourd'hui bien des possibilités qui ne relevaient alors que de la science-fiction !

Les spécialistes du sujet sont sur vos réseaux sociaux préférés



Julien Hoffmann
Rédacteur en chef — DEFI-Écologique

f in g+ r

Julien est le fondateur de DEFI-Écologique.

Il est fasciné par la faune sauvage depuis plus de 20 ans. De parcs zoologiques en programmes de terrain ou encore gestion d'élevages de réintroduction, il mène désormais sa propre baraque et a pris le statut d'entrepreneur-salarié au sein d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi strasbourgeoise.

Participer à notre avenir en transmettant et débattant, un nouveau défi pour lui !

© Julien est membre de DEFI-Écologique.